

COMMUNIQUÉ DE L'APLIMAP : 3 août 2015

Les filières conchylicoles de la Malconche : l'Etat au service d'un lobby ?

La justice vient de suspendre pour la deuxième fois un arrêté préfectoral autorisant l'implantation d'un immense champ de filières conchylicoles dans l'Anse de la Malconche. Le président du Comité Régional Conchylicole (CRC) déplore un "immense gâchis". Il annonce que l'Etat va se pourvoir en cassation (Sud-Ouest, 03.08.2015). D'où tire-t-il cette assurance ? Qui décide entre le CRC et la Préfecture, et selon quels critères ?

Car le scandale, c'est l'obstination d'un groupement professionnel dont les dirigeants défendent leurs intérêts et ceux d'un très petit nombre d'ostréiculteurs et de mytiliculteurs. Ils tentent depuis 4 ans de s'exonérer des procédures environnementales en vigueur et de l'application des décisions de justice, avec l'appui de l'autorité préfectorale.

Par 3 fois le CRC et la Préfecture ont été désavoués (2 référés en suspension et un jugement au fond). Aucune autre localisation n'a jamais été recherchée en 4 ans de procédures. Aucun débat public n'a jamais été organisé. Aucune étude d'impact digne de ce nom n'a jamais été produite, en dépit des alertes de la DREAL et de l'IFREMER.

Le CRC serait-il au-dessus des lois ?

Oui, ce projet industriel est un gâchis programmé :

- c'est la destruction à court terme d'un site naturel exceptionnel, du patrimoine oléronais
- c'est un coup dur porté à l'économie touristique faisant vivre l'ensemble de notre île.
- c'est aussi l'élimination prévisible de l'élevage des huîtres naturelles, ruiné par la concurrence des usines à huîtres génétiquement modifiées et des écloséries.
- c'est de l'argent public qui ne produit pas d'emploi à court terme et en détruira à moyen terme.
- c'est la certitude de voir les deniers publics investis dans les subventions compensatrices des mortalités (mais cette fois sur des volumes gigantesques).

La mobilisation contre ce projet est renforcée à chaque atteinte portée au respect des décisions de justice et à chaque fois que l'opinion publique est bafouée : les citoyens ont rejeté massivement le projet lors des deux enquêtes publiques de 2011 et 2014, et la grande majorité des élus oléronais est à leurs côtés.

Il est temps d'en prendre acte. Il est temps que le CRC et la Préfecture stoppent ce gâchis, qu'ils se préoccupent de l'emploi, de l'ostréiculture fondée sur la qualité et le respect du vivant, de la gestion raisonnée des espaces littoraux.